

de l'opposition a réaffirmé sa philosophie générale en disant:

Je ne m'oppose pas à ces pratiques établies grâce auxquelles on offre divers encouragements aux sociétés: amortissements accélérés, profits différés et le reste. Mon expérience du gouvernement me convainc que ces moyens sont non seulement acceptables, mais encore, dans bien des cas, essentiels.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** John, revenez sur la terre. Ces mesures pourraient être combinées avec d'autres.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Le chef de l'opposition a parlé aujourd'hui comme s'il était le seul à se préoccuper de la petite entreprise du pays. Je lui rappellerai que les mesures qu'il critique dans cette motion ramènent les impôts pour les fabricants et les conditionneurs de 25 p. 100 à 20 p. 100. Le budget de février supprime pour toutes les petites entreprises les restrictions sur les sources de revenu. Autrement dit, toute petite entreprise ayant un revenu inférieur à \$50,000 par an, ou un excédent de moins de \$400,000, est admissible. Je rappelle aux députés que le discours du trône recommande des mesures de nature à favoriser l'accès aux facilités de financement et à la gestion et, sous l'autorité du gouvernement, l'élargissement du rôle de la Banque d'expansion industrielle et l'amélioration de ses services.

En tant que président du Conseil économique de l'Ontario, le député de Don Valley a témoigné le 17 février 1972 devant le comité ontarien spécial du nationalisme économique et culturel. Il semble qu'en Ontario tout comité soit un comité spécial. Il semblait préconiser l'adoption d'un programme provincial d'encouragement fiscal pour favoriser les exportations par des sociétés de l'Ontario. C'est ce qu'il a dit devant le comité. Je cite ses propos consignés au compte rendu des travaux du comité:

• (2110)

Assurément, si le programme DISC est mis en application aux États-Unis, cela désavantagera terriblement nos fabricants canadiens dans tous les domaines, à moins que nous n'appliquions un programme du même genre. Autrement dit, nous soutenons que les fabricants canadiens devraient pouvoir faire concurrence à tous les fabricants du monde.

En d'autres termes, dit-il, les fabricants du Canada devraient pouvoir soutenir la concurrence. Le programme DISC a été appliqué aux États-Unis. Qu'on ne se laisse pas leurrer du fait qu'il n'a pas eu de conséquences immédiates désastreuses, qu'à la longue il ne désavantagerait pas terriblement les fabricants canadiens, comme l'a soutenu le député de Don Valley, à moins que nous ne prenions des dispositions positives pour protéger les fabricants canadiens et les emplois qu'ils fournissent.

Comme je l'ai déjà fait ressortir à maintes reprises, le programme DISC n'est pas la seule menace contre ce secteur vital de notre économie. Nos industries de fabrication et de transformation sont compromises aussi par la concurrence de plus en plus forte des nouveaux géants de la scène internationale, le Japon et la Communauté économique européenne élargie. Elles sont menacées par les puissantes forces protectionnistes qui se manifestent aux États-Unis, dont les syndicats membres de l'AFL-CIO ne sont pas les moindres, qui poussent activement à l'adoption des restrictions commerciales rigoureuses proposées dans le bill Burke-Hartke. Parce qu'elles sont les plus exposées et les plus vulnérables, les industries de fabrication et de transformation du Canada sont les plus touchées par la nouvelle crise monétaire internationale, laquelle, évidemment, constitue une menace à la stabilité future des échanges internationaux.

### Subsides

Je signale à Votre Honneur et à la Chambre la nécessité de bien comprendre que les Canadiens affrontent une situation internationale à la fois difficile et dangereuse. Jusqu'à présent, nous nous sommes remarquablement tirés des tempêtes qui soufflent tout autour de nous; le fait que notre monnaie soit demeurée l'une des plus stables en est une preuve évidente.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** J'attribue la chose à la chance d'une part et à une bonne administration de l'autre. Pour ce qui est de la bonne administration, je dirais que nous avons raison de laisser fluctuer le dollar à l'époque où nous l'avons fait pour maintenir un taux d'intérêt compétitif. La décision prise par les banques canadiennes, sous mon autorisation, dans le cadre de la loi sur les banques, de limiter le taux maximum sur les dépôts à 5.5 p. 100 pour 100 jours ou 6 p. 100 pour un an, est celle qu'il fallait prendre pour arrêter l'entrée de capitaux à court terme au Canada. La collaboration de la part des provinces en vue d'utiliser les marchés de capitaux canadiens lorsqu'il y a moyen de le faire commence, je pense, à porter des fruits. Je le répète, notre situation a été remarquablement stable jusqu'ici, mais si la situation internationale actuelle s'aggrave, le gouvernement devra peut-être proposer de nouvelles mesures en plus de celles auxquelles nous avons déjà songé.

Je dois partir après-demain pour aller assister à Paris, vendredi, à une conférence des grandes nations industrielles, heureusement en mesure de faire face aux problèmes fondamentaux de la crise actuelle. Mais personne ne saurait être sûr du résultat. Ces événements ne servent qu'à souligner l'impérieuse nécessité de donner suite aux mesures proposées pour renforcer la position de concurrence des fabricants canadiens dans un monde aussi peu sûr que le nôtre.

Bien que la motion à l'étude exprime un manque de confiance envers le gouvernement, elle montre au fond, sans aucun doute, pourquoi les Canadiens ne doivent nullement mettre leur confiance dans le parti conservateur.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Faites des élections dès maintenant.

**Des voix:** Démissionnez.

**M. l'Orateur adjoint (M. Boulanger):** A l'ordre. Je ne sais trop quel côté de la Chambre fait le plus de bruit, mais la présidence a beaucoup de mal à suivre le discours du ministre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Cette motion montre aussi que le parti conservateur, comme l'a admirablement signalé le député de York-Sud (M. Lewis)...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Lewis:** Ça va, John.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** ... n'a pas la moindre intention, la moindre volonté ou le moindre désir d'amener le Parlement à travailler au mieux des intérêts de l'ensemble du pays.

**Des voix:** Bravo!